

CCAS AX LES THERMES -
BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À
M le directeur départemental des finances
publiques

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M EMMANUEL BACQUE
M HAKIM MENDER
M Philippe CROUZIL

009007 SGC FOIX

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 31/08/2022
DU 01/09/2022 AU 31/12/2022
DU 01/01/2023 AU 21/02/2023

Population 1571
Nomenclature M14 ccas cias
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 24
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	32
1 Balance des comptes	Etat III-1 33

4^{EME} PARTIE : Page des signatures 38

2 Situation des valeurs inactives Etat III-2 37

Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le



ID : 009-210900320-20230406-01_2023CCAS-BF

Résultats budgétaires de l'exercice

03250 - CCAS AX LES THERMES -

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		14 600,00	14 600,00
Titres de recette émis (b)		16 321,23	16 321,23
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		16 321,23	16 321,23
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		14 600,00	14 600,00
Mandats émis (f)		8 671,74	8 671,74
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		8 671,74	8 671,74
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		7 649,49	7 649,49
(h - d) Déficit			



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

03250 - CCAS AX LES THERMES -

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	-170,64		7 649,49		7 478,85
Fonctionnement	-170,64		7 649,49		7 478,85
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-170,64		7 649,49		7 478,85

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03250 - CCAS AX LES THERMES -

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
Nature des valeurs inactives								
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le

ID : 009-210900320-20230406-01_2023CCAS-BF



03250 - CCAS AX LES THERMES -

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations.

MONE Anne (1018312631-0), Administrateur des Finances Publiques Adjoint

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **CCAS AX LES THERMES** - pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

CROUZIL Philippe (1013882206-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le **06/04/2023** par l'organe délibérant.

GAYET VALERIE (vgayet-xt), Le Président du CCAS

A AX-LES-THERMES, le 14/04/2023

A DDFiP DE L'ARIEGE, le 22/02/2023

A FOIX, le 27/02/2023

